

## Charte du joueur de l'école de rugby de l'Avenir Massylvain

Les joueurs du club sont la raison d'exister de notre école de rugby.

### LES DROITS :

- Pratiquer son sport en toute sécurité.
- Etre entraîné et encadré par des personnes compétentes et formées.
- Suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels.
- Participer à des compétitions adaptées à son niveau.
- Avoir de bonnes conditions de pratique matérielles et morales.
- Avoir le droit à la différence.
- Avoir le droit de ne pas être un champion.

### LES DEVOIRS :

- Devoir de politesse au sein du club (quand j'arrive, je dis **bonjour** et je « **tchèque** » avec l'éducateur)
- **Etre assidu et ponctuel aux entraînements et aux tournois.**
- **Prévenir l'éducateur en cas d'absence ou de retard.**
- **Arriver en tenue de rugby et repartir en tenue de ville** (je respecte mon corps, après l'entraînement de préférence, je prends une douche).
- Avoir les habits marqués
- Ne pas quitter un entraînement ou un tournoi en cours sans en avoir averti son éducateur.
- Serrer la main aux joueurs adverses et à l'arbitre à la fin des matchs et remercier ce dernier.
- Devoir de respect envers :
  - L'encadrement du club (éducateurs, bénévoles, dirigeants...)
  - Les autres joueurs de son groupe
  - Les adversaires ainsi que les arbitres et leurs décisions.
  - Du matériel mis à ta disposition par le club.
  - Les décisions des responsables du club et de ton entraîneur.
- Adhérer à cette charte et la respecter ainsi que les règles de vie et la culture du club.

.....  
A RETOURNER

J'atteste avoir lu la charte du joueur

Nom/Prénom

Date et signature

## Charte du parent de joueur de l'école de rugby de l'Avenir Massylvain

Les parents sont eux aussi des acteurs importants. Vous avez un rôle prépondérant à jouer dans l'épanouissement de votre enfant au niveau du rugby. L'enfant ne sera épanoui que s'il a votre soutien dans sa pratique sportive.

Vous contribuez aux valeurs et au fonctionnement de notre école de rugby.

### LES DROITS :

- Avoir de bonnes conditions matérielles et morales d'accueil, d'encadrement, de sécurité et de pratique du rugby pour son enfant.
- Droit à la qualité de la formation des éducateurs.
- Droit à soutenir son enfant et ses partenaires en supporter respectueux.
- Droit de poser les questions qu'il estime utile à la bonne pratique de son enfant.
- Droit à l'information sur la situation et l'évolution de son enfant au sein du groupe et du club.
- Droit à l'information sur le fonctionnement, les règles de vie, les valeurs et la culture du club ainsi que son actualité.

### LES DEVOIRS :

- Adhérer au projet sportif et pédagogique du club.
- **Respecter les horaires d'entraînements et des matchs.**
- **Prévenir l'éducateur ou un responsable en cas de retard ou d'absence.**
- **Marquer les affaires de son enfant**
- Les parents donnent procuration aux dirigeants du club pour prendre toutes les mesures utiles pour faire soigner son enfant blessé ou malade.
- Informer un responsable de la catégorie ou du club de tout changement (familial, scolaire, personnel,...).
- Se mettre en relation avec l'éducateur et (ou) les dirigeants en cas de problème.
- Soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, déplacements, tenue, propos.
- Considérer l'école de rugby et ses règles comme lieu d'éducation et de formation.
- Ne pas intervenir dans les aspects sportifs et ne pas perturber le travail de l'éducateur. S'il souhaite investir ce domaine, il en formule la demande auprès de l'éducateur qui l'orientera vers un dirigeant qui verra, s'il est possible d'envisager avec lui une formation.
- Etre un supporter fairplay, courtois et respectueux des joueurs, des autres parents, des arbitres et des éducateurs.
- Adhérer à cette charte et la respecter.
- Participer aux réunions d'informations.

.....  
A RETOURNER

Je certifie avoir pris connaissance de la charte du parent

Date et signatures

Mère (Nom/Prénom)

Père (Nom/Prénom)

